

Décideurs – Stratégie Finance-Droit (Guide-Annuaire 2009)



Laurence Borrel-Prat

BORREL FABRE : MAINS DE FER ET GANTS DE VELOURS

Créé en septembre 2008, le cabinet Borrel Fabre s'inscrit dans la tradition des structures spécialisées dans le traitement des contentieux complexes. Une capacité d'intervention qui se reflète dans le parcours professionnel des associées fondatrices. Formée chez Gide Loyrette Nouel, Laurence Borrel s'est illustrée en tant que directeur juridique du groupe de luxe espagnol Puig. Une expérience qui lui permet de briller non seulement en matière de contentieux général, mais également en droit de la concurrence et de la distribution. A ses côtés, Laurence Fabre, ex-associée d'Hervé Témine revendique une expertise de tout premier plan en droit pénal des affaires. Armé pour s'imposer dès 2009, le cabinet affiche par ailleurs un réel savoir-faire en matière de représentation des dirigeants et mandataires sociaux.